

Conditions Générales d'Utilisation FLEETDRIVE© (CGU)

Le Service FLEETDRIVE© (ci-après le Service) est un outil en mode SaaS permettant la gestion centralisée d'une flotte de véhicules.

Les présentes Conditions Générales ont pour objet de définir les conditions et modalités d'utilisation du Service.

Le Service « FLEETDRIVE » permet d'accéder à une plateforme de travail collaborative. Elle offre de nombreuses possibilités dont la création et l'administration de véhicules, de conducteurs et d'événements et documents associés.

L'utilisation de l'ensemble des produits, logiciels, services et sites Web de la société I-PULSES (dénommés collectivement « Services » dans le présent document) est régie par les termes d'un Contrat légal conclu entre I-PULSES et Vous et complétée par les présentes Conditions Générales. En cas de contradiction entre les Conditions Particulières du Contrat et les Conditions Générales, les premières prévaudront.

Préambule – mentions légales

« I-PULSES » désigne la société I-PULSES SRL, au capital de quarante mille euros (40 000 €), dont le siège social est situé au 5/2119 Esplanade de Cuyper-Beniest 4671 Blegny (Saive), immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Liège, sous le numéro 0690 859 437.

1. Acceptation et modifications des Conditions Générales

1.1. Acceptation des Conditions Générales

Lorsque Vous adhérez au présent contrat pour le compte d'une personne morale, Vous certifiez que Vous avez le pouvoir de lier cette personne aux présentes Conditions, auquel cas les termes « licencié », « client », « utilisateur », « Vous », « votre » ou « vos » se référeront à ladite personne morale.

Vous certifiez que vous vous engagez à l'égard de I-PULSES dans le cadre d'une activité professionnelle, et reconnaissez donc que les dispositions protectrices applicables aux contrats conclus avec les consommateurs ne vous sont pas applicables.

Sauf mention contraire écrite de la part de I-PULSES, le contrat qui Vous lie à I-PULSES inclut toujours au minimum les Conditions Générales (ci-après « les Conditions ») énoncées dans le présent document.

Vous devez accepter les Conditions avant de pouvoir utiliser les Services. Vous ne pourrez pas utiliser les Services si Vous n'acceptez pas les Conditions.

Pour accepter les Conditions, Vous devez parapher celles-ci lors de la signature d'un Contrat d'abonnement FLEETDRIVE.

Aucune Condition Particulière, ni Conditions Générales d'Achat, ne peut sauf acceptation formelle écrite et expresse de I-PULSES, prévaloir contre les présentes Conditions Générales ni les compléter.

1.2. Modifications des Conditions Générales

I-PULSES peut modifier ces Conditions à tout moment en (i) publiant une version révisée des Conditions accessible sur les sites commerciaux de I-PULSES ou en (ii) envoyant des informations relatives à la modification des Conditions à l'adresse e-mail que Vous avez fournie à I-PULSES.

En tout état de cause, il est de Votre responsabilité de consulter régulièrement le site Web FLEETDRIVE ou I-PULSES ou bien de lire les Conditions jointes aux factures émises par I-PULSES.

2. Définitions

« Client » désigne la personne morale qui s'inscrit et active les Services fournis par FLEETDRIVE et assume la responsabilité des paiements pour ces Services.

La « Partie » désigne individuellement « I-PULSES » et le « Client ».

Les « Parties » désignent ensemble « I-PULSES » et le « Client ».

« Utilisateur » désigne la personne physique qui, à la suite d'une invitation émanant du Client, dispose d'un compte Utilisateur et obtient l'accès aux Services.

« FLEETDRIVE » désigne l'espace de travail collaboratif en ligne fourni par les Services.

« Administrateur » désigne l'utilisateur qui gère votre FLEETDRIVE et qui détermine les droits d'accès de chaque Utilisateur.

« Services » désigne l'accès à l'ensemble des produits, logiciels, services et sites de la société I-PULSES, notamment l'accès à votre FLEETDRIVE quel que soit le Contrat d'Abonnement.

« Contrat d'Abonnement » désigne les conditions spécifiques d'accès pour le Client aux Services en contrepartie du paiement d'une redevance pour une période définie lors de la souscription aux Services par le biais de la signature d'un Contrat Spécifique.

« Service d'hébergement » désigne l'hébergement et la gestion des systèmes pour les Services souscrits dans le présent accord et fourni par I-PULSES sur un (1) ou plusieurs serveurs opérés par ou pour le compte de I-PULSES.

« Communication » désigne tout message et/ou fait porté à l'attention d'une Partie par l'autre Partie, adressée par e-mail.

« Contenu » désigne toute donnée, information, image, fichier, son, texte, programme, logiciel, code, ou élément de toute nature qui serait exploité, diffusé, stocké, transmis, émis, collecté, traité ou mis à disposition directement ou indirectement au moyen des Services.

3. Inscription

Pour utiliser les Services, il peut Vous être demandé de remplir et d'envoyer un formulaire d'inscription. Dans le cadre de ce processus d'inscription, Vous acceptez de: (i) d'être listé comme référence sur les sites commerciaux présentant l'offre FLEETDRIVE et (ii) fournir des informations actuelles, complètes et exactes et (iii) maintenir et mettre à jour ces informations afin qu'elles soient toujours actuelles, complètes et exactes.

Si I-PULSES découvre que certaines de Vos données d'inscription sont inexactes, incomplètes ou obsolètes, ou si I-PULSES décide, à son entière discrétion, que Vous n'êtes pas des abonnés ni des utilisateurs appropriés des Services, I-PULSES peut résilier tous les droits d'accès, de réception, d'utilisation et de licence liés aux Services immédiatement et sans préavis.

4. Services et Concession de Licence

4.1. Licence

Sous réserve du respect des présentes Conditions générales et du Contrat d'abonnement, I-PULSES accorde par les présentes à ses Clients un droit pour le monde entier, non cessible, non exclusif, d'accéder et d'utiliser les Services, ce droit ne pouvant pas être concédé en sous-licence.

4.2. Accès aux services

Le Service est accessible par le réseau Internet 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, sauf cas de force majeure, événement hors de contrôle de I-PULSES ou de son partenaire assurant l'hébergement et la maintenance du Service, à savoir notamment, de manière non exhaustive les pannes éventuelles ou interventions de maintenance nécessaires pour assurer le bon fonctionnement du Service. Ces dernières ne donnent lieu à aucune indemnité.

I-PULSES s'engage à mettre en œuvre tous les moyens dont il dispose pour assurer une bonne qualité d'accès au Service. Il s'agit uniquement d'une obligation de moyens dans le chef d'I-PULSES.

4.3. Caractéristiques et limites des Services

Le Client déclare connaître et accepter les caractéristiques et les limites de la transmission d'informations par le réseau Internet, ainsi que les coûts propres à la connexion à ce réseau. Il lui appartient, notamment, de s'assurer que :

- les caractéristiques techniques du matériel qu'il utilise, ainsi que le débit réseau de la connexion internet, sont conformes aux prérequis techniques en vigueur au moment de la commande, connus et acceptés du Client.
- que les logiciels qu'il utilise lui permettent un accès au Service dans de bonnes conditions ;
- et de prendre toutes mesures appropriées pour être protégé d'une contamination par d'éventuels programmes malicieux.

4.4. Partage des Services par le Client

Le Client est habilité à fournir à des Utilisateurs un accès à son FLEETDRIVE. Le Client a connaissance et reconnaît qu'il est responsable des Utilisateurs à qui il aura autorisé l'accès aux Services.

4.5. Sous-traitance

I-PULSES est habilité à faire appel à des sous-traitants pour l'exécution d'obligations conformément au présent Contrat. I-PULSES est responsable du travail et des services des sous-traitants dans des conditions identiques à celles pour ses propres travaux et services.

5. Responsabilité quant aux Contenus

5.1. Responsabilité d'I-PULSES

Conformément à l'article XII.19 du Code de droit économique, I-PULSES ne peut être tenu responsable de Vos Contenus. I-PULSES ne joue aucun rôle actif ou ne prend aucune initiative et ne donne aucune assistance supplémentaire dans la présentation ou l'utilisation de Vos Contenus. I-PULSES ne joue aucun rôle actif dans le cadre de ces Contenus de nature à lui confier une connaissance ou un contrôle des données stockées. I-PULSES n'agit que comme un hébergeur au sens du Code de droit économique.

I-PULSES ne s'engage pas et n'assume aucune responsabilité ou obligation de surveiller si Votre Contenu est soit inapproprié, soit enfreint ou pourrait enfreindre les droits d'un tiers, ou a été téléchargé en violation du présent accord ou de toute loi applicable. Bien qu'I-PULSES n'ait aucune obligation légale de surveiller tout Contenu mis à disposition dans le cadre des Services, il se réserve le droit, à son entière discrétion, de supprimer tout Contenu inapproprié ou de prendre toute mesure le concernant jugée nécessaire ou appropriée.

5.2. Votre responsabilité

Vous êtes donc seul responsable de votre utilisation des Services, du Contenu de Vos ordinateurs notamment du Contenu téléchargé, transféré, édité publiquement, traité ou saisi dans les Services, de Votre compte sur votre FLEETDRIVE, de la gestion de votre FLEETDRIVE, et de toute transmission lors de l'utilisation des Services.

6. Conduite

Vous vous engagez à

- (i) ne pas tenter d'obtenir un accès non autorisé à d'autres systèmes informatiques ni gêner l'utilisation et la jouissance d'un autre Utilisateur des Services
- (ii) respecter les lois nationales régissant le service en ligne, ne pas envoyer, distribuer, rendre disponible ni transmettre tout logiciel ou autre fichier informatique contenant un virus/composant nuisible ;
- (iii) ne pas utiliser les Services à des fins illégales ;
- (iv) ne rien supprimer dans les produits, logiciels, documents ou sites Web utilisés en rapport avec les Services, y compris les mentions légales, les clauses de non responsabilité ni les symboles de droits d'auteur ou de marque, ne pas modifier tout logo dont Vous n'êtes pas propriétaire et que Vous n'êtes pas autorisé(e) à modifier ;
- (v) ne pas gêner ni perturber les réseaux connectés aux Services ;
- (vi) ne pas enfreindre le droit d'auteur, le brevet, la marque, le secret industriel ou tout autre droit de propriété d'un tiers ; et
- (vii) ne pas transmettre des documents illégaux, confidentiels sans autorisation, ou constitutifs de harcèlement, diffamatoires, à caractère raciste, indécents, abusifs, violents, menaçants, vulgaires, obscènes ou tout autre document inacceptable de quelque nature que ce soit.

Vous consentez à ne pas reproduire, dupliquer, copier, vendre, commercialiser ou revendre les Services à quelque fin que ce soit.

Vous reconnaissez être seul responsable (et reconnaissez que I-PULSES n'a aucune responsabilité envers Vous ou envers toute tierce partie) de tout manquement à vos obligations telles que définies par les Conditions et des conséquences qu'un tel manquement pourrait avoir (y compris les pertes ou dommages subis par I-PULSES).

Vous acceptez d'être responsable de tous les agissements et non agissements de vos employés et consultants, et de toutes personnes que Vous invitez dans votre FLEETDRIVE.

Vous garantissez que le Contenu que Vous transférez vers ou qui est géré par les Services ne porte pas atteinte aux droits de tiers ni ne violent de quelque sorte que ce soit la législation en vigueur.

7. Mots de passe et sécurité

7.1. Procédure

Après votre inscription, Vous recevez un mot de passe Administrateur donnant accès au menu « Préférences ». Vous acceptez de conserver soigneusement tous Vos mots de passe et de les garder confidentiels.

7.2. Votre responsabilité quant aux mesures de sécurité

Vous êtes seul responsable si Vous ne maintenez pas la confidentialité de Vos mots de passe et des informations sur Votre compte.

Vous êtes seul responsable de toutes les activités s'opérant sous Votre compte.

Vous acceptez d'avertir immédiatement I-PULSES de toute utilisation non autorisée de Votre compte ou de toute autre violation de sécurité connue.

L'accès à des mots de passe protégés et/ou à des parties sécurisées sont réservés aux utilisateurs autorisés uniquement. Les individus non autorisés essayant d'utiliser le Service peuvent faire l'objet de poursuites judiciaires.

7.3. Mesures de sécurité prises par I-PULSES

Votre mot de passe est crypté. Il n'est pas accessible aux collaborateurs de I-PULSES.

Si Vous avez oublié votre mot de passe, ou qu'il ne fonctionne pas, Vous pouvez saisir un nouveau mot de passe en cliquant sur le lien « Mot de passe oublié » qui figure sur la page d'accueil de Votre FLEETDRIVE.

I-PULSES ne peut pas être tenu pour responsable des pertes/dommages que Vous pourriez subir suite à l'utilisation par un tiers de Votre mot de passe, de Votre compte, le cas échéant, avec ou sans votre consentement.

Cependant, si Vous êtes Gestionnaire du compte de votre FLEETDRIVE, Vous êtes tenu pour responsable des pertes que I-PULSES ou toute autre partie pourrait subir suite à une telle utilisation.

8. Propriété intellectuelle

8.1. Propriété d'I-PULSES

Tout le contenu des sites web et programmes informatiques, logiciels, produits, éléments graphiques d'interface ou des autres éléments associés aux Services fournis par I-PULSES est protégé par des droits de propriété intellectuelle appartenant exclusivement à I-PULSES. Ce Contenu ne peut être reproduit, traduit, transcrit, ou modifié sous quelque forme ni par quelque moyen que ce soit, sans l'accord écrit préalable de I-PULSES. Vous n'êtes pas autorisé à copier, modifier, distribuer, publier, transmettre ou créer des travaux dérivés de tout élément de ce contenu.

L'accès aux Services et l'utilisation des produits y afférents, est concédé en licence et n'est pas vendu. Il s'agit d'un droit d'utilisation concédé exclusivement dans les Conditions déterminées par le Contrat d'Abonnement souscrit, notamment pour le nombre de véhicules, les fonctionnalités définies par le Contrat souscrit, les éventuelles options.

Les Licences accordées par les Conditions ne Vous donnent, aucun droit sur le contenu des sites web, programmes informatiques, logiciels, et produits associés aux Services fournis par I-PULSES, ni sur les logos associés et d'autres noms, logos, icônes et marques identifiant les produits et services I-PULSES qui ne doivent pas être utilisés sans la permission écrite préalable de I-PULSES.

8.2. Propriété des contenus

Tout Contenu que Vous téléchargez, transférez, éditez publiquement, traitez ou saisissez dans les Services reste votre propriété exclusive si Vous en êtes le propriétaire légal. I-PULSES n'a aucune responsabilité quant à ces éléments. Vous garantissez détenir tout droit requis pour l'exploitation des Contenus que vous utiliserez via les Services.

I-PULSES n'acquiert aucun droit de propriété intellectuelle sur les Contenus téléchargés. Les différents droits (droit d'auteur, droits voisins, droits des marques, droits afférents aux banques de données, etc.) demeurent la propriété de leur(s) titulaire(s) initiaux.

I-PULSES n'a aucune responsabilité quant à ces éléments. Vous garantissez détenir tout droit requis pour l'exploitation des Contenus que vous utiliserez via les Services et ne pas léser les droits d'un tiers.

9. Informations quant aux services

Bien que I-PULSES prenne toutes précautions nécessaires pour fournir notamment sur son site Web des informations exactes sur ses Services, les renseignements qui s'y trouvent n'ont aucune valeur contractuelle et la responsabilité de I-PULSES ne pourra s'en trouver engagée à aucun titre que ce soit.

Vous reconnaissez que Vous avez les compétences Vous donnant les moyens d'apprécier la portée exacte des caractéristiques des Services et de son adaptation à l'usage auquel ils sont destinés.

Vous garantissez avoir fourni à I-PULSES toutes informations pertinentes de nature à permettre l'usage normal des Services.

10. Limitations des dommages et des responsabilités

10.1. Limite de responsabilité pour l'Utilisation des Services

I-PULSES ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation frauduleuse des Services par un tiers, sous réserve d'une faille de sécurité qui émanerait de I-PULSES.

Il Vous appartient de prendre toutes les précautions nécessaires pour que votre compte ne fasse pas l'objet d'une utilisation frauduleuse

En cas de défauts majeurs qui empêchent sérieusement l'utilisation des Services et qui sont exclusivement imputables à I-PULSES, I-PULSES s'engage à agir pour corriger ce défaut sans retard excessif à compter de la notification écrite (par lettre recommandée ou bien par e-mail avec accusé de réception) qui lui sera adressée.

10.2. Limite de responsabilité quant à l'accès aux Services

Pour utiliser toutes les fonctionnalités des Services, les appareils tels que les appareils mobiles, nécessitent une connexion WIFI ou Internet (mobile). L'accès à une telle connexion WIFI ou Internet (mobile) est sous Votre seule responsabilité Vous devez vous assurer que le navigateur de Votre appareil (mobile) répond à la configuration minimale requise. Si Votre navigateur ne répond pas à ces exigences minimales, I-PULSES ne peut pas garantir que les Services ou toutes ses parties fonctionneront correctement.

En conséquence, la responsabilité d'I-PULSES ne peut être engagée dans les cas suivants :

- Interruptions momentanées pour la mise à jour de certains fichiers ;
- Difficultés de fonctionnement ou interruption momentanée des Services indépendamment de la volonté d'I-PULSES notamment en cas d'interruption des services d'électricité ou de télécommunication ;
- Interruptions momentanées des Services nécessaires à leurs évolutions ou maintenance ;
- Défaillance ou dysfonctionnements du réseau Internet dans la transmission de messages ou documents.

10.3. Généralités

En tout état de cause, I-PULSES ne pourra en aucun cas être tenu responsable de tout dommage direct ou indirect, notamment en ce qui concerne les pertes de profits, le manque à gagner, les pertes de clientèle, de données pouvant entre autres résulter de l'utilisation des Services, ou au contraire de l'impossibilité de son utilisation, Si Vous subissez un dommage, de quelque nature que ce soit, du fait d'une faute commise par I-PULSES dans le cadre de l'exécution du service de mise en relation, l'indemnisation à laquelle Vous aurez droit sera en tout état de cause limitée au montant payé pour l'utilisation des Services au cours des douze (12) mois précédant immédiatement la violation invoquée au Contrat. La responsabilité d'I-PULSES ne pourra plus

être engagée passé un délai de quarante-cinq (45) jours calendrier après la survenance des motifs de réclamation si vous n'avez pas notifié ladite réclamation dans le délai.

11. Abonnements et Redevances

11.1. Durée

Le Contrat d'Abonnement FLEETDRIVE prend effet le jour de la mise en service du logiciel qui correspond au moment de la réception des accès à l'environnement FLEETDRIVE par le Client. De manière non exhaustive, cette mise en service peut être également appelée « Mise en production », « Go live », « Phase de démarrage » ou « Activation de l'environnement ».

Le Contrat d'Abonnement est souscrit pour une durée d'un (1) an soit douze (12) mois consécutifs. Il sera reconduit tacitement et automatiquement pour des périodes successives de d'égales durées (1 an soit 12 mois consécutifs), sauf dénonciation par l'une des Parties via l'envoi d'un courrier recommandé AR de résiliation trois (3) mois avant chaque échéance.

Le Client reconnaît, par ailleurs, avoir été averti que la non-reconduction du Contrat conduira à l'arrêt total de l'utilisation des Services.

11.2. Redevance

Pour pouvoir bénéficier de l'accès aux Services, Vous souscrirez à un Contrat d'Abonnement FLEETDRIVE.

Conformément aux conditions spécifiques (notamment tarif et durée) telles que déterminées par le Contrat d'Abonnement souscrit dans le document « CONTRAT D'ABONNEMENT FLEETDRIVE », vous vous acquittez d'une redevance périodique mensuelle.

La redevance est payable mensuellement.

Dans le cadre du renouvellement de votre Contrat d'Abonnement, sans préjudice du point 12.4. Révision annuelle des prix, les tarifs appliqués seront équivalents à ceux en place lors de la période précédente. Si l'augmentation tarifaire dépasse l'indexation annuelle prévue au point 12.4 Révision annuelle des prix, I-PULSES devra Vous le notifier par écrit au moins nonante (90) jours avant la date d'expiration de votre Contrat d'Abonnement.

En cas d'augmentation tarifaire dépassant l'indexation annuelle prévue au point 12.4 Révision annuelle des prix, il Vous est possible de mettre fin au Contrat à la date d'expiration du Contrat d'Abonnement avec un préavis de trois (3) mois.

Sauf convention contraire écrite avec I-PULSES, le montant total des redevances dues pour la durée d'abonnement souscrite reste définitivement acquis et/ou dû, même en cas de résiliation de l'abonnement pour quelque cause que ce soit.

La fin de l'abonnement à la date d'expiration du Contrat d'Abonnement rend immédiatement indisponible l'accès aux Services.

11.3. Objet de l'abonnement

L'accès aux Services et l'utilisation des produits y afférents est un droit concédé exclusivement dans les Conditions déterminées par le Contrat d'abonnement souscrit, notamment pour le nombre de véhicules, les fonctionnalités, les éventuelles options et l'espace de stockage définis par le Contrat souscrit qui détermine les caractéristiques de votre FLEETDRIVE.

Les descriptifs des Prestations présentées dans le document « CONTRAT D'ABONNEMENT FLEETDRIVE » précisent la durée de l'Abonnement souscrit, et les éléments inclus dans le Contrat d'Abonnement. Vous pouvez faire évoluer votre Contrat d'Abonnement à tout moment. En cas de changement, la facturation se fera dès le mois au cours duquel le changement a eu lieu et ce, pour le mois complet.

11.4. Conditions de paiement

Sauf stipulation contraire écrite, les factures émises par I-PULSES sont payables dans les trente (30) jours. Ce délai de trente (30) jours prend cours le jour suivant la date de réception, par le Client, de la facture. Si cette date de réception ne peut être établie, ce délai commence à courir à la date suivant la réception des marchandises ou des prestation des services.

Chaque facture sera considérée comme acceptée dans les 15 jours calendriers suivant la date de réception de ladite facture par le Client, à défaut de contestation écrite formulée par lettre recommandée au siège d'I-PULSES dans le délai précité.

11.5. Retard de paiement

Tout retard de paiement ou paiement partiel donnera l'autorisation à I-PULSES de facturer des frais, avec un maximum de sept virgule cinquante euros (7,50 €), pour tout rappel de paiement envoyé et ce, indépendamment du canal de communication utilisé. I-PULSES se réserve le droit d'envoyer des messages de rappel par courrier, e-mail et SMS. Dans le cadre du courrier et du SMS, les frais de rappel seront augmentés des frais postaux ou des frais de télécommunication en vigueur au moment de l'envoi.

De plus, tout retard de paiement ou paiement partiel entraînera immédiatement, de plein droit et sans mise en demeure préalable une majoration du montant dû à I-PULSES. Cette majoration est composée d'une indemnité forfaitaire qui vise à compenser I-PULSES pour tous les coûts du recouvrement amiable de la dette impayée et d'intérêts de retard qui visent à dédommager I-PULSES pour le fait de ne pas pouvoir disposer de la somme dans le délai convenu.

L'indemnité forfaitaire sera calculée suivant ces règles :

- Vingt euros (20 €) si le montant restant dû est inférieur ou égal à cent cinquante euros (150 €) ;
- Trente euros (30 €) augmentés de dix pourcents (10 %) du montant restant dû si ce dernier est compris entre cent cinquante virgule zéro un euros (150,01 €) et cinq cents euros (500 €) ;
- soixante-cinq euros (65 €) augmentés de cinq pourcents (5 %) du montant restant dû si ce dernier est supérieur à cinq cents euros (500 €), avec un maximum de deux mille euros (2000 €).

Les intérêts de retard seront calculés selon la règle suivante :

- Un pourcent (1 %) par mois sur le montant restant dû à partir de la date de réception de la facture d'I-PULSES par le Client, chaque mois entamé étant compté pour un mois entier.

I-PULSES pourra suspendre l'accès aux Services si les impayés dépassent trente (30) jours. Sans préjudice de toute somme due, notamment du paiement des redevances jusqu'à l'issue de la durée souscrite, I-PULSES pourra également résilier immédiatement le présent Contrat en cas de non-respect des présentes Conditions, et notamment si les impayés excèdent un délai de soixante (60) jours.

La résiliation anticipée pour défaut de paiement du Contrat ne donnera lieu à aucun remboursement des redevances réglées par avance, ni à aucune indemnité.

12. Conditions financières

12.1. Prix

A défaut de précision expresse dans le Contrat d'Abonnement, les prix sont valables pour des prestations à exécuter en Belgique.

12.2. Taxes

Les prix sont exprimés en euro (€). Les prix s'entendent hors taxes, et seront majorés des taxes légales en vigueur au jour de la facturation.

12.3. Prestations en régie

Les prix pour les prestations en régie sont valables pour des journées de 8 heures prestées pendant les heures de bureau (entre 8 et 18 heures). Les tâches effectuées en sus à la demande du Client sont facturées à :

- 150% du tarif horaire pour les prestations effectuées au-delà de l'horaire journalier et/ou en dehors des heures de bureau et/ou le samedi ;
- 200% du tarif horaire pour les prestations effectuées le dimanche et jour férié officiel en Belgique.

12.4. Révision annuelle des prix

Les prix indiqués dans le Contrat d'Abonnement FLEETDRIVE (P0) feront l'objet d'une révision, de plein droit et sans formalité, au premier janvier de chaque année selon la formule $P = P0 * (0,2 + 0,8 * S / S0)$ en fonction de la variation de l'indice Agoria DIGITAL (« S ») sans que cet ajustement des prix puisse être négatif. La valeur de l'indice de référence (« S0 ») est le dernier indice du mois de janvier publié par Agoria à la date de l'offre ou de la convention. La valeur du nouvel indice (S) est l'indice publié par Agoria du mois de janvier de l'année concernée par la révision.

L'absence de révision à l'échéance prévue (premier janvier de chaque année) n'impliquera pas une renonciation à son application en cours d'année ou aux dates annuelles ultérieures.

13. Hébergement et Niveaux de service garantis

I-PULSES accepte de fournir les Services d'Hébergement pour le Service selon les termes qui suivent :

1. Sous-traitance : I-PULSES peut sous-traiter tout ou partie des Services d'Hébergement pour le bon fonctionnement du Service, entendu que I-PULSES demeurera responsable face au Client des obligations des Services d'Hébergement relatives au bon fonctionnement du Service.
2. Environnement de production : Le Service sera disponible sous réserve des opérations programmées de maintenance.
3. Dispositions spécifiques relatives aux Services d'Hébergement :
 - a. I-PULSES assurera la fourniture et la maintenance des tous les équipements et logiciels, moyens de communications, systèmes de sécurité et tout autre système nécessaire au bon fonctionnement des Services d'Hébergement
 - b. Le Client ne se voit pas attribué par la présente un titre de propriété quelconque du Système, mais uniquement un droit d'utilisation limité. Le Système est et reste la propriété de I-PULSES et des éventuelles parties tierces qui ont autorisées I-PULSES et/ou le Client à utiliser le Système. I-PULSES s'engage à fournir ses meilleurs efforts pour fournir un accès au Service s'approchant de 99% de disponibilité

14. Résiliation

Le Contrat sera reconduit tacitement et automatiquement pour des périodes successives d'égales durées (1 an soit 12 mois consécutifs), sauf dénonciation par l'une des Parties via l'envoi d'un courrier recommandé AR de résiliation trois (3) mois avant chaque échéance.

Sauf convention contraire écrite avec I-PULSES, le montant total des redevances dues pour la durée d'abonnement souscrite reste définitivement acquis et/ou dû.

14.1. Résiliation par I-PULSES pour inexécution fautive

I-PULSES peut, à son entière discrétion, immédiatement résilier ces Conditions, l'abonnement souscrit avec la licence et le droit d'utiliser les Services si :

- (i) Vous enfreignez ces Conditions sans y remédier dans un délai de 8 jours à compter d'une notification écrite ;
- (ii) I-PULSES est incapable de vérifier ou d'authentifier les informations fournies par Vos soins à I-PULSES;
- (iii) ces informations sont ou deviennent inexactes ; ou si

I-PULSES ne saurait être tenu responsable envers Vous, ni un tiers, de la résiliation du Service ou de son utilisation.

14.2. Interruption des Services

I-PULSES peut décider, à son entière discrétion, d'interrompre l'offre des Services, étant convenu que le Client dispose dans ce cas précis d'un délai de six (6) mois durant lesquels le Service sera maintenu en l'état pour assurer la continuité du Service et permettre au Client de procéder, le cas échéant, à la récupération de ses données.

14.3. Conséquences des résiliations

En cas d'expiration ou de résiliation pour quelque raison que ce soit, Vous récupérerez vos données sous forme d'export de fichiers plats ainsi que les documents stockés.

Les données du Client seront effacées au plus tard un (1) an après la résiliation ou bien à première demande mais dans le respect des contraintes techniques.

TOUTES LES CLAUSES DE NON-RESPONSABILITE, LES LIMITATIONS DE GARANTIE ET DES DOMMAGES INTERETS, AINSI QUE LES ENGAGEMENTS CONFIDENTIELS EXPRIMES DANS LES PRESENTES CONDITIONS (1) SONT ESSENTIELS A L'ACCORD ENTRE LES PARTIES ET (2) SUBSISTERONT MEME EN CAS DE RESILIATION, D'EXPIRATION OU DE RETRACTATION DES PRESENTES CONDITIONS.

15. Assistance, mises à jour, sauvegarde

15.1. Maintenance et mises à jour

En vue d'améliorer en permanence la qualité du Service, sa forme et sa nature, notamment le mode d'accès aux fonctionnalités existantes, sont susceptibles d'être modifiées sans préavis, pour des raisons techniques et/ou éditoriales. Le Client accepte que cette maintenance puisse donner lieu à une suspension provisoire du Service et de l'accès au Service. Cette suspension s'effectuera dans la mesure du possible entre 16H et 17H ou bien le week-end.

Le Client sera averti 24H à l'avance, par e-mail ou via le Service.

Les Parties communiqueront via la ou les adresse(s) e-mail(s) que le Client aura indiquée(s) lors de son inscription aux services FLEETDRIVE.

15.2. Assistance

I-PULSES fournit un accès à un service d'assistance pour répondre à des questions directement en lien avec l'utilisation du Service. Ce service d'assistance est disponible via notre outil de support (ticketing) : Jira-Desk.

Dans le cas d'une utilisation anormale du service d'assistance (+ de 5 tickets ou e-mails/mois), I-PULSES se réserve le droit de proposer au Client des prestations d'accompagnement au tarif horaire communiqué dans le Contrat et éventuellement indexé et que le client sera libre d'accepter ou bien de refuser. Le Client a également accès à un espace web de support mettant à sa disposition de la documentation sur FLEETDRIVE (Guide utilisateur).

15.3. Sauvegarde

Le Client, dans le cadre de l'accès au Service souscrit, bénéficie d'une garantie de sauvegarde de ses données.

16. Confidentialité

Vous et I-PULSES vous engagez à conserver confidentielles les informations et documents concernant l'autre Partie, de quelque nature qu'ils soient, financiers, techniques, sociaux ou commerciaux, qui ont pu être accessibles au cours de l'exécution du contrat. Ces obligations survivront à toute résiliation, expiration ou rétractation de ces Conditions.

17. Publicité

Vous acceptez que I-PULSES puisse faire état dans ses publicités ou documents commerciaux ou offres commerciales, à titre de référence, de toutes les formules d'abonnements souscrites en mentionnant la dénomination sociale, le logo, la marque du souscripteur.

Vous acceptez que le nom, le logo ou l'URL de votre entreprise soient publiés sur une page publique des sites commerciaux de FLEETDRIVE et I-PULSES. Sauf dérogation, I-PULSES n'est pas autorisé à revoir le Contenu que Vous gérez par l'intermédiaire des Services.

Ces obligations survivront à toute résiliation, expiration ou rétractation de ces Conditions.

18. Données personnelles

18.1. I-PULSES en tant que sous-traitant

I-PULSES peut être amené à traiter des informations que Vous lui fournissez pour Vous permettre une utilisation optimale des Services. Dans cette hypothèse, I-PULSES agit en qualité de sous-traitant, pour votre compte et sur vos instructions.

I-PULSES s'engage en conséquence à respecter les obligations suivantes et à les faire respecter par son personnel et ses éventuels sous-traitants, sociétés sœurs ou sociétés affiliées :

- ne traiter les données personnelles que pour les seules finalités que vous avez décrites ci-dessus et selon vos instructions documentées, à moins que I-PULSES ne soit tenu d'y procéder en vertu de la réglementation applicable. Dans ce cas, I-PULSES vous informera de cette obligation juridique avant le traitement, sauf si la réglementation applicable interdit une telle information ;
- veiller à ce que les personnes autorisées à traiter les données s'engagent à respecter la confidentialité des données personnelles ;
- vous avertir dans les meilleurs délais de toutes demandes des personnes concernées et de coopérer raisonnablement avec vous afin de vous permettre de respecter vos obligations en

vertu de la réglementation applicable. Vous supporterez tous frais raisonnables découlant de l'assistance que I-PULSES fournira ;

- assister et coopérer avec vous en cas de mise en œuvre d'une analyse d'impact ou de consultation préalable d'une autorité de contrôle ;
- mettre en œuvre et maintenir une procédure de signalement des violations de données personnelles ou incidents conduisant à vous alerter dans les meilleurs délais ;
- ne prendre aucune copie des données, documents et supports d'informations confiés, à l'exception de celles nécessaires pour les besoins de l'exécution des Services ;
- tenir un registre si les conditions de l'article 30(5) du Règlement sont remplies ;
- ne pas utiliser les données, documents et informations traités à des fins autres que celles prévues pour les Services ;
- ne pas divulguer ces données, documents ou informations à d'autres personnes, qu'il s'agisse de personnes privées ou publiques, physiques ou morales en dehors des cas spécifiés au présent contrat ;
- prendre toutes mesures permettant d'éviter toute utilisation détournée ou frauduleuse des données, documents et informations traités ;
- mettre en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de garantir un niveau de sécurité des données personnelles adapté au risque et notamment, empêcher qu'elles soient déformées, endommagées ou communiquées à des personnes non autorisées ;
- ne pas transférer les données personnelles hors du territoire de l'Union européenne, sans vous avoir informé préalablement. Dans l'hypothèse où I-PULSES ou ses sous-traitants ultérieurs auraient recours à des traitements situés dans un pays hors de l'Union européenne, ceux-ci s'engagent à ce que les transferts réalisés présentent des garanties appropriées conformément au Règlement, notamment par la conclusion de clauses contractuelles types, d'une décision d'adéquation ou de toutes autres garanties.

18.2. I-PULSES en tant que responsable du traitement

Dans le cadre de l'exécution du contrat, I-PULSES traite vos données personnelles au sens du Règlement en qualité de responsable du traitement.

Vos données sont collectées et traitées, à titre contractuel, aux fins de gestion de la relation commerciale et aux fins d'envoi de courriels d'information concernant les nouveaux services et produits I-PULSES. Par ailleurs, vos données peuvent être traitées à des fins d'envoi de toute prospection commerciale en lien avec votre activité professionnelle en raison de l'intérêt commercial légitime de I-PULSES. Dans le cadre de ces finalités, les catégories de données personnelles traitées sont les suivantes : vos coordonnées professionnelles et celles des utilisateurs, les données d'identification du compte. Les destinataires des données sont les personnes chargées de la relation clients au sein de I-PULSES et les sous-traitants de I-PULSES assurant la sauvegarde des données. Les données personnelles sont susceptibles de transfert hors du territoire de l'Union européenne.

Pour la gestion de la relation commerciale, vos données sont conservées pendant toute la durée des relations contractuelles entre I-PULSES et Vous, augmenté des délais légaux relatifs à la preuve de celles-ci, et dans le cadre des opérations de prospection commerciale à concurrence d'un délai de trois ans au terme duquel elles sont définitivement effacées sauf en cas de nouveau contact du prospect.

En application du Règlement, Vous ainsi que les utilisateurs disposent sur leurs données personnelles des droits (i) d'accès, (ii) de rectification, (iii) d'effacement, (iv) de limitation et (v) d'opposition et (vi) de portabilité des données personnelles vers un prestataire tiers le cas échéant. Ils peuvent faire valoir leurs droits en contactant privacy@i-pulses.be en justifiant de leurs identités.

En cas de litige, Vous et les utilisateurs disposent également du droit de saisir le APD. Toute demande d'effacement des données, loisible à tout moment à l'adresse susmentionnée, est

susceptible d'empêcher l'exécution du contrat lorsqu'elle porte sur des données strictement nécessaires à cette exécution.

19. Force majeure

Une Partie pourra être libérée de toute responsabilité en dommages intérêts et autres sanctions lorsque l'exécution d'une obligation particulière est empêchée ou rendue coûteuse du fait d'un cas de force majeure au sens de la loi et de la jurisprudence.

Lorsqu'une Partie est empêchée pendant une durée dépassant un (1) mois du fait d'un cas de force majeure, l'autre Partie sera habilitée à résilier le Contrat par écrit sans qu'aucun dédommagement ne soit dû.

20. Cession

Vous reconnaissez et acceptez que I-PULSES se réserve la possibilité de transférer à toute autre société vos droits et obligations.

Vous n'êtes pas autorisé à céder vos droits et obligations en vertu du présent Contrat sans avoir obtenu l'accord préalable écrit de I-PULSES. En tout état de cause, Vous demeurez entièrement responsable de l'exécution des obligations définies dans le présent Contrat, en cas de manquement de votre cessionnaire.

21. Divers

Dans le cas où l'une des dispositions des présentes Conditions ou du Contrat souscrit serait jugée illégale, nulle ou inapplicable, pour quelque raison que ce soit, cette disposition serait considérée comme ne faisant pas partie des présentes Conditions et n'affecterait pas la validité ni l'application des autres dispositions.

La défaillance de I-PULSES à exercer en tout ou partie un droit n'empêche pas l'exercice ultérieur d'un tel droit.

La renonciation de I-PULSES à tout manquement ne doit pas être considérée comme une renonciation à tout manquement ultérieur.

22. Droit applicable - attribution de compétence

LES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES, LE CONTRAT ET LES RELATIONS ENTRE LES PARTIES SONT SOUMIS AU DROIT BELGE.

TOUT LITIGE, QUELLE QUE SOIT SA NATURE, RELATIF NOTAMMENT À L'INTERPRÉTATION, LA VALIDITÉ, LA RUPTURE DE LA CONVENTION, L'EXÉCUTION OU L'INEXÉCUTION DES PRÉSENTES CONDITIONS ET DE TOUT CONTRAT/COMMANDE PASSÉ AVEC I-PULSES, SERA DE LA COMPÉTENCE EXCLUSIVE DES TRIBUNAUX DE L'ARRONDISSEMENT DE LIÈGE, MÊME EN CAS DE RECOURS EN GARANTIE OU DE PLURALITÉ DE DEFENDEURS OU DEMANDEURS. LA LANGUE DE LA PROCÉDURE SERA LE FRANÇAIS.

EN CAS DE DIFFICULTÉ D'INTERPRÉTATION DES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES TRADUITES DANS UNE AUTRE LANGUE, LES PARTIES SE RÉFÈRERONT À LA VERSION FRANÇAISE QUI SEULE FAIT FOI.

23. Communications et notifications

Les avis de I-PULSES peuvent être envoyés à l'adresse e-mail que Vous indiquez lors de votre inscription aux Services ou selon tout autre moyen que I-PULSES détermine à son entière discrétion à Votre attention. Tous les autres avis que vous envoyiez à I-PULSES se rapportant à ces Conditions doivent être écrits et envoyés par courrier recommandé.

De convention expresse, toute Communication ou notification adressée par I-PULSES sera réputée avoir été reçue et lue par vous dans les 5 jours suivant son envoi. Il vous appartient donc de mettre à jour et consulter régulièrement cette adresse e-mail. Vous serez seul responsable de la violation de vos obligations à cet égard.

Communication par Newsletter (**cocher le choix**)

<input type="checkbox"/>	Le client accepte d'être informé par e-mail par une newsletter de nouveaux services I-PULSES, de lancements de produits I-PULSES, d'annonces de I-PULSES
<input type="checkbox"/>	Le client n'accepte pas d'être informé par e-mail par une newsletter de nouveaux services I-PULSES, de lancements de produits I-PULSES, d'annonces de I-PULSES

24. Assurance

Vous attestez avoir souscrit les assurances nécessaires (et les maintenir en vigueur) concernant l'ensemble des risques liés à votre activité et à l'utilisation des Services, auprès d'une compagnie d'assurance notoirement solvable, pour toutes les conséquences pécuniaires de votre responsabilité du fait de tout dommage causé à I-PULSES et/ou à tout tiers dans le cadre de l'utilisation des Services, ainsi que le cas échéant, pour tous dommages que vous pourriez subir dans le cadre de l'utilisation des Services.